

L'emploi, la conformité et l'esthétique

Projet :

C'est la première fois que j'écris un mémoire. Toutefois, ça vaut la peine de vous indiquer mon point de vue et celui de ma famille.

L'industrie du GNL était méconnue au Québec. Mais, avec l'arrivée de Rabaska, cela a eu pour effet de nous sensibiliser à cette industrie. On connaît bien le gaz naturel; ça arrive par tuyaux à la maison. L'industrie en amont, les réservoirs, les méthaniers, cela nous était inconnu. La mise en place de tels infrastructures représente des investissements colossaux ainsi que des travaux très significatifs dont la création d'emplois; à peu près 850 par année pour la durée du projet 4 ans (construction), sans compter les 270 pour l'opération (direct et indirect) c'est majeur pour Lévis. Certains ont eu peur du projet et j'ai l'impression plutôt par méconnaissance. J'aimerais si possible que vous puissiez indiquer que ces grands ouvrages sont assujettis à de multiples règles et ce projet doit s'y conformer. À partir du moment où l'exercice de conformité réglementaire est fait, je ne vois vraiment pas de problème. Peut-être pourriez-vous mettre de l'emphase sur ce point, cela serait éclairant. C'est une de mes préoccupations principales : informer les gens sur la conformité du projet.

En ce qui concerne le projet et le paysage, je pense que des efforts importants ont été faits pour faire en sorte de minimiser les apparences visuelles du projet.

Sur les dépliants que j'ai vu sur le sujet, 2 ans après la fin de la construction, on ne verra plus les réservoirs. Actuellement, ce site n'a pas de valeur économique ou très peu. Valorisons-la et utilisons le projet pour maximiser nos accès au fleuve par ce projet.

Je désire que ce projet se fasse. À mon point de vue, il est acceptable et souhaitable qu'il se fasse. Il y a plus d'avantages pour la collectivité en terme de bénéfices que d'inconvénients. Donc, une intégration presque complète.

Merci

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Léo Demers', written in a cursive style.

Léo Demers